



## **14 Missions**

### **Mission 1 : Accompagner les personnes, y compris celles en situation de handicap, dans leur orientation ou réorientation par l'apprentissage**

CFA VISIONNAIRE INSTITUTE s'engage à offrir un accompagnement personnalisé à chaque apprenant, avec une attention particulière pour les personnes en situation de handicap. Dès le premier contact, des entretiens individuels sont menés en présentiel pour identifier le projet professionnel et les besoins spécifiques. Le référent handicap évalue les aménagements nécessaires (salles, matériel pédagogique adapté). Des partenariats locaux sont également mis en place pour garantir un parcours fluide jusqu'à l'emploi.

### **Mission 2 : Appuyer les postulants à l'apprentissage dans leur recherche d'un employeur**

CFA VISIONNAIRE INSTITUTE organise régulièrement des ateliers CV et des simulations d'entretien en présentiel, ainsi que des job-datings dans ses locaux. Grâce à son réseau d'entreprises partenaires, les candidats sont orientés vers des employeurs correspondant à leur projet professionnel. Chaque candidat bénéficie d'un accompagnement personnalisé jusqu'à la signature du contrat.

### **Mission 3 : Assurer la cohérence entre la formation au CFA et en entreprise**

Des réunions trimestrielles en présentiel sont organisées entre les formateurs, les apprenants et les maîtres d'apprentissage afin de garantir une parfaite cohérence entre les enseignements théoriques et la mise en pratique en entreprise. Le suivi se fait également via des visites régulières en entreprise.

## **VISIONNAIRE INSTITUTE**

2 BOULEVARD DU GENERAL DE GAULLE, 94270 LE KREMLIN-BICETRE

SIRET: 91870990800043/ NDA: 11922542492

Président: Coulibaly Kebba



### **Mission 4 : Informer les apprenants de leurs droits et devoirs**

Lors de la première semaine, chaque apprenant assiste à une réunion d'accueil obligatoire en présentiel au sein de CFA VISIONNAIRE INSTITUTE. On y présente le règlement intérieur, les droits liés à la protection sociale, aux congés, à la rémunération, ainsi que les obligations du salarié-apprenti. Un module santé et sécurité au travail est également dispensé sur site.

### **Mission 5 : Permettre la poursuite de la formation pour les apprenants en rupture de contrat**

En cas de rupture du contrat d'apprentissage, CFA VISIONNAIRE INSTITUTE assure la continuité pédagogique en présentiel. L'apprenant peut continuer à suivre les cours, participer aux ateliers de recherche d'emploi, bénéficier de rendez-vous hebdomadaires avec un conseiller et être accompagné dans la recherche d'un nouvel employeur.

### **Mission 6 : Accompagner les apprenants face aux difficultés sociales et matérielles**

Un référent social reçoit les apprenants en entretien confidentiel sur place, pour orienter vers les aides possibles (logement, transport, santé, etc.). CFA VISIONNAIRE INSTITUTE organise des permanences régulières avec des partenaires sociaux (ex. : Missions Locales) afin de lever tous les freins à la formation.

### **Mission 7 : Favoriser la mixité et sensibiliser à l'égalité femmes-hommes**

Des sessions de sensibilisation à l'égalité femmes-hommes sont organisées chaque année en présentiel, auprès des formateurs et des apprenants. Des campagnes d'affichage et des ateliers en groupe renforcent cette action dans tous les parcours de formation.

Visionnaire Institute – 2-4 Bd du Général de Gaulle, 94270 Le Kremlin-Bicêtre

SIRET : 918 709 908 00043 /UAI : 0942589 D / NDA: 11922542492

contact@visionnaireinstitute.fr / 01 89 70 31 64 / [Visionnaireinstitute.fr](http://Visionnaireinstitute.fr)

Mja: 13/04/2026

## **VISIONNAIRE INSTITUTE**

2 BOULEVARD DU GENERAL DE GAULLE, 94270 LE KREMLIN-BICETRE

SIRET: 91870990800043/ NDA: 11922542492

Président: Coulibaly Kebba



### **Mission 8 : Encourager la mixité des métiers**

CFA VISIONNAIRE INSTITUTE organise en présentiel des journées de découverte métiers, en favorisant les témoignages de professionnels qui ont brisé les stéréotypes. Ces événements visent à ouvrir le champ des possibles à chaque jeune, quel que soit son genre.

### **Mission 9 : Promouvoir la diversité et lutter contre les discriminations**

En plus des formations sur la diversité dispensées en présentiel, une charte contre les discriminations est affichée dans tous les espaces communs. Un point contact confidentiel permet également de signaler tout comportement inapproprié.

### **Mission 10 : Encourager la mobilité nationale et internationale**

Le référent mobilité reçoit les apprenants en rendez-vous sur place pour présenter les possibilités de stages en région ou à l'étranger. CFA VISIONNAIRE INSTITUTE participe à des projets de mobilité et organise des départs collectifs pour certaines formations.

### **Mission 11 : Accompagner les formations à distance**

Bien que toutes les formations soient majoritairement en présentiel, CFA VISIONNAIRE INSTITUTE assure un accompagnement aux outils numériques si besoin. Les formateurs proposent un appui technique en centre pour que chacun puisse suivre les modules en ligne complémentaires, en autonomie encadrée.

### **Mission 12 : Évaluer les compétences des apprenants**

Les évaluations se déroulent en présentiel dans les salles de formation de CFA VISIONNAIRE INSTITUTE, selon les référentiels des certifications visées. Cela comprend des contrôles écrits, des évaluations pratiques et des soutenances orales.

### **Mission 13 : Accompagner les apprenants après l'obtention de**

Visionnaire Institute – 2-4 Bd du Général de Gaulle, 94270 Le Kremlin-Bicêtre

SIRET : 918 709 908 00043 / UAI : 0942589 D / NDA: 11922542492

contact@visionnaireinstitute.fr / 01 89 70 31 64 / [Visionnaireinstitute.fr](http://Visionnaireinstitute.fr)

Mja: 13/04/2026

## **VISIONNAIRE INSTITUTE**

2 BOULEVARD DU GENERAL DE GAULLE, 94270 LE KREMLIN-BICETRE

**SIRET:** 91870990800043/ **NDA:** 11922542492

**Président:** Coulibaly Kebba

### **leur diplôme**

Des ateliers emploi sont proposés dans les locaux de CFA VISIONNAIRE INSTITUTE pour aider les diplômés à s'insérer durablement (entretien, réseau, simulations). Le suivi est assuré sur 6 mois via des contacts réguliers en présentiel et par téléphone.

### **Mission 14 : Faciliter l'accès aux aides**

Un accompagnement individuel est proposé en centre pour aider les jeunes à accéder aux aides (permis, logement, équipement, mobilité). Un espace dédié dans les locaux informe sur les dispositifs disponibles. Des rendez-vous sont fixés pour remplir les dossiers avec un conseiller.

